

Amplifier l'opposition au Plan Louette !

Information SUD après la journée du 17 septembre (réunion du Comité d'entreprise et grève pour réclamer l'abandon des projets de casse du statut et de déménagement).

Lors de la réunion du Comité d'entreprise qui s'est déroulée pendant l'arrêt de travail, le PDG Pierre Louette a lancé un nouvel élément dans le débat sur le statut, en précisant ses idées sur la gouvernance de l'AFP. Fait essentiel : il propose maintenant de couper le lien structurel historique entre l'Agence et les groupes de presse français qui ne seraient plus directement représentés au Conseil d'administration, alors qu'ils y occupent actuellement la moitié des sièges (sur la composition actuelle, cf. <http://sudafp.zeblog.com/303246-la-composition-du-ca-de-l-39-afp-un-secret-d-39-etat/>).

Statut : nouvelle manœuvre du PDG

SUD ne pleurerait pas le départ des représentants de groupes privés de la presse et de l'armement, qui ont souvent abusé de leur présence au Conseil d'administration pour défendre leurs intérêts, sans se soucier de ceux de l'AFP. Toujours est-il que le poids important des représentants de la presse française au CA constituait un élément essentiel de l'équilibre structurel du statut de 1957 : il devait permettre à une agence essentiellement financée par l'Etat (à l'époque, plus de 60% du chiffre d'affaires annuel) de défendre une fragile indépendance vis-à-vis du pouvoir politique.

Le PDG propose de casser cet équilibre en donnant la majorité absolue des sièges aux représentants du pouvoir politique : dans un CA réduit à neuf membres, trois seraient élus par l'actionnaire (c'est-à-dire l'Etat) et trois autres seraient des « personnalités qualifiées » choisies par ce même actionnaire, sur proposition de la future Fondation. Voilà ce qui ne manquera pas d'alimenter les craintes de transformation de l'AFP en « agence gouvernementale » !

Voilà aussi un nouvel exemple de la méthode Louette, dénoncée par les syndicats, qui consiste à préparer un bouleversement total de la gouvernance de l'AFP, en nous servant son projet par tranches, sans présenter préalablement un **plan stratégique de développement** dont découleraient les modifications statutaires envisagées.

Du coup, le CE du 17 septembre n'a rien apporté de nouveau, chacun réaffirmant ses positions dans un débat qui se cristallisait sur le statut, alors qu'il devrait d'abord et avant tout porter sur la question essentielle : **quel modèle économique permettra à l'AFP, à l'ère du numérique, de remplir sa mission d'intérêt général qui consiste à fournir mondialement une information complète et indépendante vis-à-vis des pouvoirs politiques et économiques ?**

Personne ne pourra faire l'économie de ce débat, ni le PDG, ni le personnel, ni les parlementaires qui vont peut-être se pencher sur l'évolution du statut de l'Agence dans le cadre d'une mission d'information, réclamée hier (17 septembre) par le groupe socialiste à l'Assemblée nationale. Lorsqu'on aura avancé sur ce débat crucial et enterré le Plan Louette (« privatisation des recettes », marchandisation de l'info), on pourra reprendre celui sur le statut, pour voir quelles sont les évolutions que l'on peut envisager sans mettre en péril l'agence et sa mission d'intérêt général.

Déménagement : saisine d'un expert

L'autre point fort du Comité d'entreprise était celui du déménagement rue Vivienne. Les élus ont décidé de saisir un expert en nouvelles technologies qui devra étudier les conséquences

du 4XML (agence multimédia) pour les conditions de travail et pour l'aménagement des salles. Cette possibilité de saisir un expert est prévue par le Code du Travail. Pierre Louette y a vu une « manœuvre dilatoire », contestant tout rapport direct entre le 4XML et le projet de déménagement. Le PDG a même laissé entendre qu'il pourrait contester cette saisine en justice, citant un jugement de la Cour de cassation selon lequel l'expert du CE doit se pencher sur des projets élaborés, alors qu'on n'est pas du tout en plein 4XML mais seulement au stade de la « définition des besoins » (dixit le PDG sans rougir).

Seniors, précaires : ça patine

Le DRH a transmis aux délégués l'état actuel de ses réflexions sur un éventuel plan de départs volontaires. SUD n'était pas destinataire de ce document et n'en révélera pas les détails. A noter toutefois que ce texte prévoit pour les journalistes deux options, l'une sous forme d'un licenciement économique, « plan limité à 10 départs volontaires », et une seconde option sous la forme d'une rupture d'un commun accord, « de l'ordre de 20 journalistes ».

Extrait du texte : « Le dispositif envisagé permettrait d'intégrer des embauches selon des modalités d'échelonnement à discuter. Certaines embauches de journalistes actuellement en CDD pourraient dans cette perspective être mises en œuvre très rapidement. »

Petit os à ronger lancé à l'adresse des syndicats, mais bien en deçà de ce qu'il faudrait envisager pour ouvrir une véritable perspective à l'ensemble des précaires (CDD, pigistes...) qui espèrent légitimement un poste à plein temps en CDI.

Repenser nos modes d'action

La grève du 17 septembre était bien suivie, mais pour stopper la machine infernale déclenchée par le PDG, un arrêt de travail partiel et de quelques heures ne suffira pas.

Dans les prochaines semaines, il faudra trouver des moyens pour **mener le débat de fond** entre syndicats et parmi l'ensemble du personnel, de façon démocratique, solidaire et plus ouverte.

Il faudra aussi repenser le déroulement des arrêts de travail, très insatisfaisant de notre point de vue : SUD estime notamment que les appels syndicaux distinguant entre ceux qui sont appelés à faire grève (« fil France ») et ceux qui doivent travailler, ne sont pas vraiment susceptibles d'**unifier le personnel** et de le solidariser autour d'objectifs mobilisateurs. SUD souhaite aussi que l'intersyndicale propose aux personnels des actions, des lieux de rassemblement visibles (ex. place de la Bourse) et des débats au cours des prochains arrêts de travail, qui seront inévitables si nous voulons nous opposer de façon efficace au Plan Louette.

Paris, le 18 septembre 2009

